

JUILLET 2025

ERKHAMAG



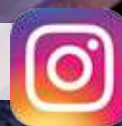
P3 Cour Oasis des écoles

P4 Le Foyer André

P18 Le Calendrier

Nouveau point fraîcheur
Bancs installés lors de la Journée Citoyenne 2025

www.turckheim.fr





ÉDITO

Chères Turckheimaises, chers Turckheimois,

Le 21 juin dernier, premier jour de l'été et jour de la Fête de la musique, nous avons inauguré le Foyer André restructuré et agrandi en nouvelle Maison des associations, notre S'Vereinshuss.

Ce projet, porté depuis plusieurs années, mûri et concerté, est le symbole de notre engagement pour le dynamisme associatif. Notre ville a toujours été riche d'un tissu associatif important, qu'il s'agisse de culture, de musique, de sport, de solidarité, de jeunesse ou de mémoire. Les associations partagent toutes la même énergie, la même passion : animer Turckheim, être un lieu de créativité, de partage, de convivialité, d'engagement citoyen et de transmission des traditions. N'hésitez pas à pousser leurs portes pour les rejoindre !

Cet automne, d'autres projets en faveur du développement durable se concrétiseront, la cour oasis des écoles et la poursuite du déploiement des infrastructures de mobilité douce notamment, ainsi qu'en faveur de l'emploi, avec l'avancée des travaux de la future zone économique.

En attendant, l'été sera festif. Je vous laisse découvrir au fil du calendrier des manifestations, détaillé dans cette édition, les rendez-vous concoctés par la Ville et les associations. Entre expositions, cinéma, traditions et fêtes conviviales, il y en aura pour tous les goûts et toutes les générations.

Bel été à toutes et à tous !

Vohe Maire
Benoît SCHUSSEL



TOURNÉE DES MAISONS FLEURIES 2025



La Commission fleurissement effectuera la tournée des maisons fleuries

le mardi 22 juillet dans la matinée

Critères pris en compte pour la notation

Fleurissement et aménagement

Intégration dans l'environnement proche, harmonie des couleurs, répartition et densité

Originalité du fleurissement

Compositions, recours à des associations, intégration de décorations, objets...

Engagement en faveur de l'environnement

Diversité, mise en valeur de végétaux adaptés aux conditions climatiques...

Entretien général et propreté

VIE MUNICIPALE

COUR OASIS DES ÉCOLES

TRAVAUX EFFECTUÉS : Côté bâtiment B

Démolition du mur entre le bâtiment B et l'école maternelle
Décroustage de l'existant / Remodelage et préparation des espaces
Mise en place des réseaux enterrés
Pose de béton désactivé



CALENDRIER DES TRAVAUX A VENIR

Juillet-Août :

Démolition du mur entre l'école maternelle et le bâtiment A et décrostage de l'existant
Remodelage des espaces
Mise en place des réseaux enterrés, des fondations du préau et de la charpente métallique
Pose d'enrobés en béton désactivé (en fonction des conditions météorologiques)

Septembre à Novembre :

Mise en place de la charpente bois et de la couverture du préau
Installation des jeux (probablement durant les congés de la Toussaint).

INAUGURATION DU FOYER ANDRÉ – LA MAISON DES ASSOCIATIONS



Pour leur présence à l'inauguration, merci à Hubert OTT, Député ; Christian KLINGER et Ludovic HAYE, Sénateurs ; Jacques CATTIN, Conseiller régional ; Eric STRAUMANN, Vice-président de la Collectivité européenne d'Alsace ; Monique MARTIN et Lucien MULLER, Conseillers d'Alsace.

Le samedi 21 juin 2025, à l'occasion de la Fête de la Musique, le Conseil municipal et les associations de Turckheim se sont retrouvés au 10 boulevard Charles Grad pour inaugurer le « Foyer André », transformé et agrandi en nouvelle Maison des Associations.

Au fil des années, les besoins des associations se sont diversifiés et la mise à disposition de nouvelles salles, également accessibles PMR, s'est imposée. Par ailleurs, compte tenu de l'effectif des élèves en hausse, il est devenu nécessaire de libérer les salles de classe occupées par l'école de musique dans les bâtiments scolaires. Des études sur la transformation du Foyer André, déjà partiellement occupé par l'Harmonie, en Maison des Associations ont été lancées et sur proposition du Maire, Benoît SCHLUSSEL, l'avant-projet définitif a été adopté par le Conseil municipal le 17 juin 2021.

C'est l'Atelier d'architecture D-FORM, géré par M. WEULERSSE qui a été retenu et le permis de construire a été accordé le 27 septembre 2021. Si les travaux ont été retardés par la crise du COVID et l'impact qu'elle a eu sur les entreprises et l'approvisionnement de certaines matières, les associations ont pu rejoindre leurs nouveaux locaux courant du mois d'avril dernier.

Montant de l'investissement : 2 700 000 € HT

Subventions perçues : 444 500 € répartis entre l'Etat, la Région Grand Est, la Collectivité européenne d'Alsace et Colmar Agglomération, **soit 16,5 % de l'investissement.**



Cette inauguration a également été l'occasion de mettre à l'honneur les anciens présidents qui ont créé, développé et fait vivre les associations de Turckheim en leur consacrant de nombreuses années.

Les associations jouent un rôle indispensable dans la commune en permettant notamment de faire du « bien vivre ensemble » une réalité. Pour cela, il est primordial que des bénévoles s'engagent. Les anciens présidents aujourd'hui mis à l'honneur ont tous effectué un travail remarquable au sein de leurs associations qui sont toujours en place et continuent d'évoluer.

Pour leur investissement et leur engagement au service des Associations de Turckheim, ils se sont vu remettre la Médaille d'honneur de la Ville. **Un grand MERCI à :**

ANCIENS PRÉSIDENTS DES SOCIÉTÉS LOCALES

COMITÉ DES FÊTES
ANCIENS COMBATTANTS
CONSEIL DE FABRIQUE
CHORALE SAINT CECILE
ASSOCIATION DE GESTION FOYER ANDRÉ
CLUB VOSGIEN
ASSOCIATION DES JARDINS
ASSOCIATION FAMILIALE
SCOUTS
DONNEURS DE SANG
PATCHWORK DU BRAND
MUSIQUE MUNICIPALE
ASSOCIATION DE GESTION DU MUSÉE
MOTORSPORT BRAND

Pierre HAAG - Paul-André WESSANG - Gérard GLENAT
Charles SCHWERTZ - Bernard THOMAS
Jean-Paul SCHRECK
Fernande RISSER
Jean-Louis STIRN
Guy BUECHER
Romain KLEE
Robert TRITSCHLER - Gérard BOHN - Gérard GLENAT
Christian HABIB JIWAN
Dany CLAIRE
Ginette PASQUET
André LANDBECK - Yvette ROUGEOT - Jean-Marc MEYER
Gérard TERNI - Francis RODE
Daniel HAEFFELIN

Mention spéciale aux trois présidents encore actifs et qui ont plus de 25 ans de fonction : Camille ANNEHEIM pour l'AST, Norbert ANGSTHELM pour l'Association familiale et Jean-Claude D'AGOSTINI pour le Quilles Club.



Le bâtiment d'origine est entièrement dédié à l'orchestre d'Harmonie et à l'école de musique.

Dans la grande salle de répétition, la fresque murale et été restaurée et la scène retirée.
L'école de musique est accessible depuis une entrée séparée et communique en interne avec les autres espaces.
Elle comporte plusieurs salles de cours.



L'extension accueille plusieurs bureaux et espaces pour les associations, des salles polyvalentes partagées, la nouvelle salle Orange et le local des scouts.

Un ascenseur desservant tous les étages, le bâtiment est entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite.
La salle Orange est située au rez-de-chaussée. Elle peut être louée pour les fêtes familiales notamment.



Pourquoi le nom de « salle Orange » ?

Une simple histoire de couleur de murs !

Dans la nouvelle salle orange, des chaises oranges sont venues remplacer la couleur des murs de l'ancienne salle à l'origine de son nom.

Elle a été agrandie et est équipée d'une cuisine traiteur.



Les Scouts sont installés dans le sous-sol. Un grand hall dessert 4 salles communicantes entre elles. Les murs sont « bruts » pour qu'ils puissent les peindre à leur goût et laisser libre cours à leur créativité.

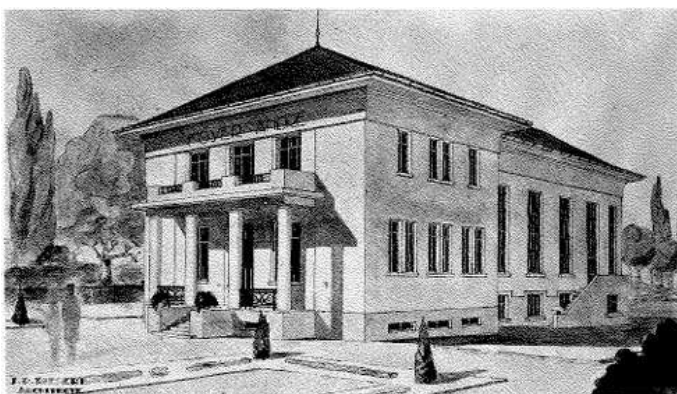
HISTOIRE

L'HISTOIRE DU FOYER ANDRÉ

La dénomination de « FOYER ANDRÉ » a pour origine le souhait exprimé, dès les années 1920, par André SCHERB, propriétaire de la papeterie du même nom, de faire don d'un terrain afin d'y faire construire un foyer paroissial. L'abbé Alfred WINCKLER, curé de Turckheim de 1919 à 1933, avait accueilli cette proposition de façon favorable.

Si le décès d'André SCHERB survenu en 1928 retarde l'avancement du projet, sa veuve décide de tout mettre en œuvre pour que le souhait de son défunt mari se réalise. **Ainsi, le 14 octobre 1935, une société à responsabilité limitée ayant pour objet l'exploitation d'un terrain et des locaux qui pourraient y être construits**, est constituée, entre Madame Veuve André SCHERB, née RACK, ses deux filles, Madame Emile LARDIER née Hélène SCHERB et Madame Louis Pierre WIDERKEHR née Léna SCHERB et Monsieur l'abbé Armand KOHLER, curé de Turckheim.

Les conjoints SCHERB font l'apport d'un terrain situé rue Roesselmann à Turckheim, d'une superficie totale de 18,98 ares et d'une valeur estimée de 25 000 Francs. Le curé KOHLER, en fonction jusqu'en 1950, fait un apport en numéraire de 5 000 Francs, s'investit pleinement dans ce projet et prend attache de l'architecte Jean Pierre RIEGERT qui propose rapidement un projet.



Projet de 1935 - Collection privée Benoît Schlusssel

Malheureusement, le second conflit mondial intervient et le projet s'en trouve à nouveau bloqué.

Le 13 juillet 1942, le *Stillhaltekommissar* (Service de séquestre et déclaration des biens ennemis en Alsace créé par l'ordonnance du 6 septembre 1940) adresse au Maire de Turckheim un questionnaire sur les actifs du « Andreasheim ».

Le 31 août, le Maire de Turckheim répond que « le terrain a été apporté par la famille André SCHERB pour la construction d'une salle de sports pour les membres de la Papeterie SCHERB et les associations de Turckheim. En raison des événements dus à la guerre, la construction n'a pas pu commencer. Selon déclarations de la famille SCHERB, le terrain devrait retourner à ces derniers. Jusqu'à présent, le terrain a été utilisé par le curé KOHLER comme champ de pommes de terre ».

Le 2 septembre, le maire lui retourne le questionnaire dûment rempli.

Le 19 janvier 1943, le *Stillhaltekommissar* s'adresse à nouveau au Maire de Turckheim en ces termes : « Comme vous le savez, il y a à Turckheim la société « Andreasheim », qui a pour objet l'érection d'une salle de sports. L'objet mentionné relève de ma compétence. Selon le feuillet 1792 du livre foncier de Turckheim, celle-ci dispose d'un terrain d'une superficie de 18,98 ares. J'envisage de dissoudre cette société et de transférer la propriété de l'immeuble à la Ville de Turckheim à la condition qu'il soit utilisé pour des activités sportives. Les frais de transcription à me régler se monteront à 250 Marks. Je vous prie de me faire savoir si vous êtes d'accord avec cette proposition, afin que je puisse vous adresser l'ordonnance correspondante ».

Dans sa réponse du 1er février, le Maire donne son accord et accepte les conditions posées.

Durant la période de l'occupation, le terrain est planté de pommes de terre. Elles sont distribuées par la Paroisse aux plus nécessiteux et constituent la base de l'alimentation des 80 personnes réfugiées dans la cave du presbytère durant les 56 jours de l'hiver 1945 ayant précédé la Libération.

En 1950, l'Office des Biens et Intérêts privés, Service des biens spoliés, enregistre la restitution des biens spoliés sur la base de l'ordonnance du 21 avril 1945, et précise que la Ville de Turckheim est fondée à demander le remboursement de la taxe payée au séquestre allemand.

Le 22 février 1951, l'immeuble est réinscrit au Livre foncier au nom de la SARL Foyer André.

Le curé Armand KOHLER décède en 1950 et lègue ses biens au Conseil de Fabrique de l'Eglise. Le curé HAM est installé pour lui succéder dans ses fonctions. Si la première mission du curé HAM consiste en la réparation de l'Eglise qui a subi de gros dégâts le 30 janvier 1945 du fait d'un obus tombé dans la nef qui a éventré une grande partie de l'édifice, le projet de construction d'un foyer paroissial reste d'actualité.

Le permis de construire est accordé en 1963 et les travaux de gros œuvre, confiés à l'entreprise GIAMBERINI Frères, débutent le 13 mars 1964.

Le 22 mai 1964, une pierre angulaire est posée en présence des membres du Conseil de Fabrique, du Maire et des héritiers d'André SCHERB. Elle est scellée par son gendre, Louis Pierre WIDERKEHR qui y appose un document précisant en ces termes que le bâtiment portera le nom de FOYER ANDRÉ en reconnaissance à son bienfaiteur : « Monsieur et Madame André SCHERB, bienfaiteurs de la paroisse, firent don de ce terrain de construction à condition qu'un Foyer Paroissial y soit érigé. Grâce à ce don, la construction du Foyer André a pu être envisagée, en raison de la générosité de paroissiens et aussi celle de M. l'Abbé Armand KOHLER, ancien curé de la paroisse, qui a légué ses biens à la Fabrique de l'Eglise ».

Un an plus tard, le dimanche 23 mai 1965 à 15 heures, le Foyer André est officiellement inauguré par Monseigneur MAURER, Vicaire général, en présence de Robert RINDERKNECHT, Maire, des membres du Conseil de Fabrique, de l'architecte Joseph MULLER et des entreprises chargées de la construction.



A cette occasion, les Sociétés locales présentent un programme varié avec la participation de la musique municipale « Echo de Turckheim », la chorale Sainte Cécile et l'accordéon-club des papeteries Schwindenhammer.

Dans son allocution, le Chanoine Georges HAM rappelle que ce projet, devenu réalité après près de 50 ans d'attente, répond aux besoins de la paroisse Sainte Anne et sera ouvert aux sociétés et associations de Turckheim.

Un article paru dans le journal « L'Alsace » décrit le Foyer André comme suit « Le bâtiment abrite une salle avec balcon pouvant accueillir près de 500 personnes sans doute l'une des plus belles réalisations de ce genre de toute la région. Au sous-sol deux salles serviront à la réception des hôtes. Quant à la cuisine, elle sera très utile lorsqu'on offrira des goûters aux vieilles personnes, ou lors des fêtes des jeunes. Toujours au sous-sol, le futur concierge du Foyer André disposera d'un vaste et agréable logement »

La gestion du Foyer est confiée au Conseil de Fabrique de l'Eglise qui organise des fêtes paroissiales, des kermesses, des après-midi récréatives, des représentations théâtrales, des rencontres de chants, la fête de Noël des personnes âgées etc.

Les associations y organisent des concerts, des concours de musique, des bals publics et leurs assemblées générales.

Le 18 novembre 1973, la bibliothèque paroissiale est inaugurée dans une salle du Foyer. Fondée en 1955, elle était jusqu'alors installée au-dessus de la sacristie de l'église. En 1972, elle disposait de 3100 volumes et avait enregistré 550 prêts.

A partir du 9 juillet 1978 et jusqu'au 27 septembre 1981, suite à l'incendie de l'Eglise survenu le 6 juillet, le Foyer devient un lieu de culte, une église provisoire. La cérémonie de réouverture de l'église sera présidée par Monseigneur Charles Amarin BRAND, Evêque auxiliaire du diocèse de Strasbourg.

Le 21 février 1984, le Conseil de fabrique décide de créer l'Association Culture et Loisirs, chargée de la gestion du Foyer André. Monsieur Jean Louis STIRN est nommé président et avec son équipe de bénévoles, il poursuit l'action menée par le Conseil de Fabrique.

Le 5 mars 1999, la Ville de Turckheim devient propriétaire du Foyer André. Jean-Paul SCHRECK, Président du Conseil de Fabrique, et Jean-Pierre FUCHS, Maire, signent un acte de vente pour le franc symbolique. **Pour sa part, la Ville s'engage à maintenir le nom « Foyer André » et les deux parties décident de « s'unir pour assurer la continuité et la pérennité du Foyer André ».**

Le 17 juin 2021, le Conseil municipal approuve l'avant-projet définitif de sa réhabilitation en Maison des associations. Les associations investissent les lieux en mars 2025 et le bâtiment est inauguré le 21 juin 2025.

Benoît SCHLUSSEL
Gérard SCHWARTZ



ZONE D'ACTIVITÉS « LES MOULINS »



En présence de Benoît SCHLUSSEL, Maire, d'Éric STRAUMANN, Président de Colmar Agglomération, d'Odile UHLRICH-MALLET, Conseillère régionale et de Lucien MULLER, Conseiller d'Alsace.

Le 23 juin dernier, un parchemin a été symboliquement scellé dans les fondations d'un pilier du pont de franchissement du Muhlbach qui permettra à la bande verte qui longe le canal et la rue Marie Antoinette RESCH de se poursuivre dans la zone d'activités et de rejoindre la rue du Heilgass.



Et au milieu coule une rivière ... Le titre du film de Robert REDFORD illustre parfaitement l'histoire de ce site et surtout l'histoire des relations tissées au fil d'un cours d'eau et à travers les siècles, entre Turkheim et Colmar. Les premiers écrits qui mentionnent l'existence du canal du Muhlbach remontent à 1295. Ainsi, nous savons que depuis plus de huit siècles, ce canal prend le départ à Turkheim, depuis la maison du garde canal située avant la bifurcation vers Zimmerbach, traverse le ban de Wintzenheim pour rejoindre le centre-ville de Colmar et se verse dans la Lauch au niveau du marché couvert.

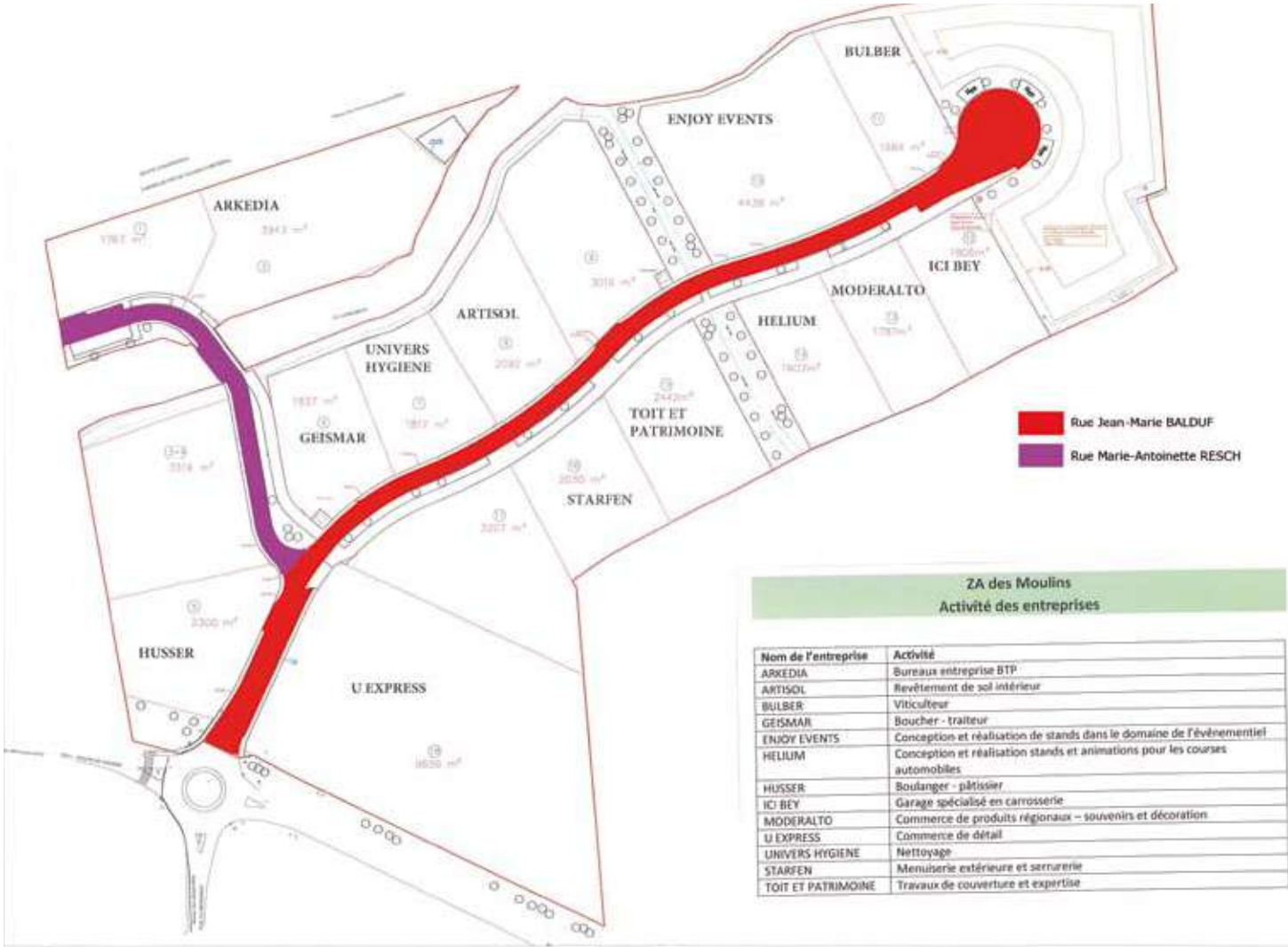
C'est en 1713 que le moulin à grain situé sur le site est transformé pour devenir une papeterie. En 2008, les papeteries cessent définitivement leur activité en laissant, sur le ban communal, plus de 20 hectares de friches industrielles à reconverter et à réaménager.

Notre regretté Maire honoraire, Jean-Marie BALDUF, a dès lors pris ce dossier à bras-le-corps avec pour objectif premier de recréer des emplois à Turkheim. Avec le Président de Colmar Agglomération, Gilbert MEYER, son mentor et complice, ils ont ainsi décidé de créer une zone économique sur le site. Encore fallait-il acquérir les terrains, propriété de la SCI Gutenberg, dans le contexte tendu de la hausse des prix du foncier. **En 2010, après d'âpres discussions menées par Jean-Marie BALDUF, la Ville a pu se rendre acquéreur de 7,20 hectares pour un montant de 918 000 €.** Déduction faite des subventions de l'Etat, de la Région Grand Est et de Colmar Agglomération, la Ville a versé 639 000 € en fonds propres.

Dès lors, c'est Colmar Agglomération, compétente dans le domaine économique pour le compte de ses communes membres, qui a pris le relai. Elle est chargée de la réalisation des voiries et réseaux et de la commercialisation des terrains aux acquéreurs.

PLAN ZONE ET ENTREPRISES

Sur les 18 terrains commercialisés, seuls 3 emplacements sont encore disponibles à l'achat.



BILAN FINANCIER DE L'OPÉRATION POUR LA VILLE DE TURCKHEIM

Achat des terrains et frais annexes (Notaire, géomètre) : 920 620 € TTC
Travaux de démolition : 576 325 € TTC
(Etudes, maîtrise d'oeuvre, désamiantage, dépollution)
Subventions : 329 133 € (Etat DETR) - 206 982 € (Région Grand Est) - 224 406 € (Colmar Agglomération)
Recette de FCTVA : 97 279€



La zone d'activités a été créée à l'initiative de notre regretté Maire honoraire Jean-Marie BALDUF, maire de 2008 à 2020.

Lors du Conseil municipal du 3 juillet dernier, il a été décidé de nommer la rue qui traverse la zone d'activités « Rue Jean-Marie BALDUF » en signe de reconnaissance et de respect.

Et au milieu coule le canal du Muhlbach ...

Après analyse de l'offre, clôture des négociations et discussions, l'offre finale présentée par l'Association « Les PEP Alsace » a été retenue.

Revalorisation des tarifs

Les tarifs pour la rentrée 2025 ont fait l'objet d'une revalorisation de 3%.

Installation d'un jardin pédagogique

Les Services techniques, l'association Turckheim en transition et les enfants du périscolaire seront mobilisés pour cette opération qui se déroulera en septembre.

INSTALLATION DES PASSERELLES



Passerelle sur la Fecht



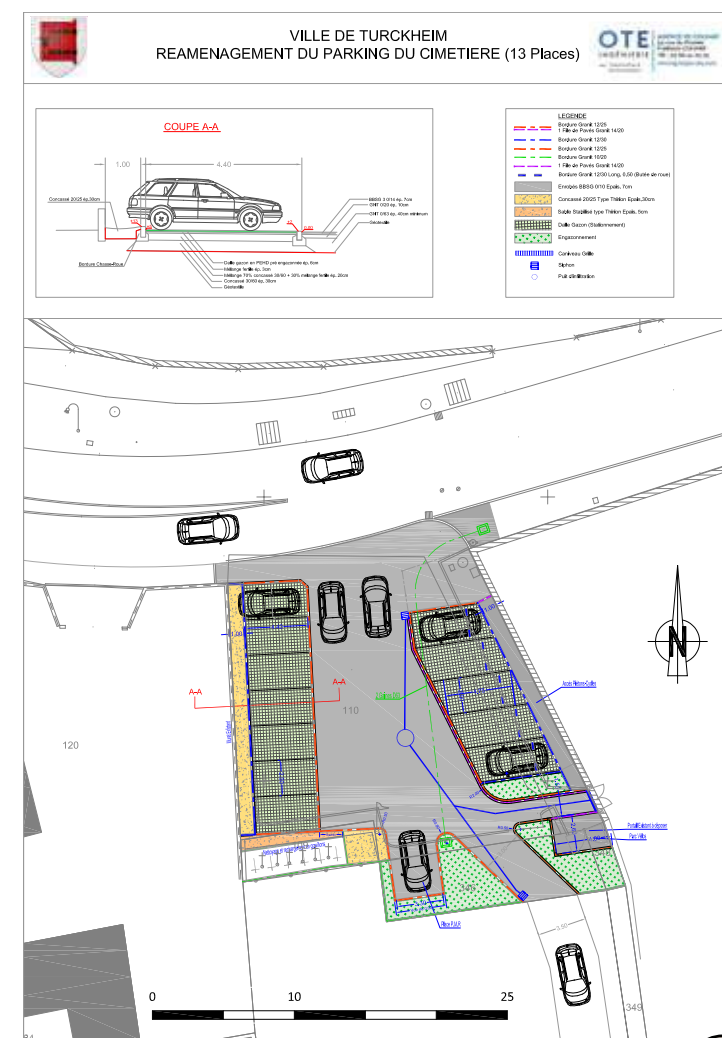
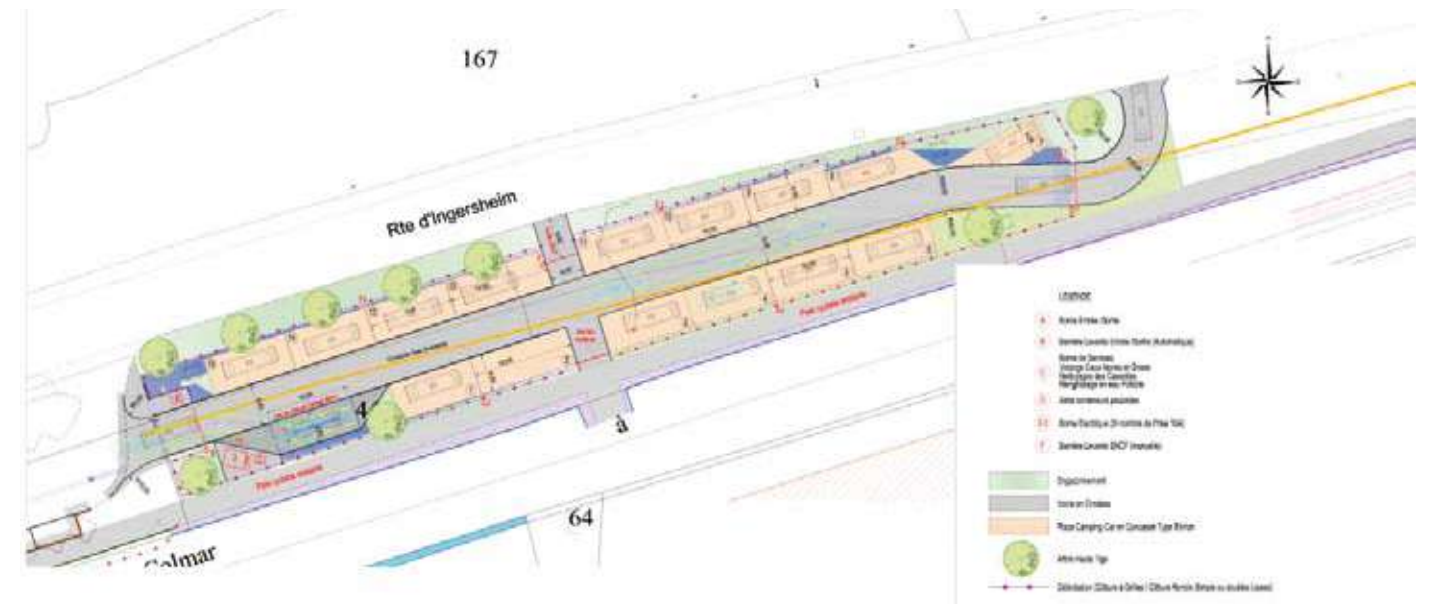
Passerelle sur le Muhlbach

Calendrier prévisionnel de l'opération

- Consultation des entreprises : août
- Choix des entreprises : septembre
- Démarrage des travaux : à l'automne

AIRE DE CAMPING-CAR

Dans la continuité de la mise en place de la passerelle qui reliera le Quai de la Fecht au parvis de la Porte de France, le parking situé sur le Quai fera l'objet d'un réaménagement. En prévision de cette nouvelle organisation, un projet de déplacement de l'aire de camping-car sur le parking situé le long de la Route d'Ingersheim est actuellement à l'étude.



PARKING DU CIMETIERE

Les travaux de restructuration du parking du cimetière sont programmés à l'automne. Il permettra d'accueillir 13 véhicules, contre 11 actuellement, et comportera un emplacement dédié au stationnement des vélos.



Actuel parking du cimetière



ÉCLAIRAGE LED

Le remplacement des mâts d'éclairage du terrain de foot et l'installation d'un éclairage LED sont terminés.

Pour rappel, le coût de cette opération se porte à 56 592,00 € TTC.



Désormais, l'ensemble des infrastructures sportives de la Ville bénéficient d'un éclairage LED.

RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR LA COOPERATION AVEC LES ASSOCIATIONS NO MAN'S LAND AU BURKINA FASO



La Ville de Turckheim entretient des liens étroits avec le Burkina Faso par le biais des Associations No Man's Land France et No Man's Land Burkina. Le 24 avril dernier, le Conseil municipal a reconduit pour 3 ans la convention de partenariat initialement approuvée le 21 octobre 2021.



Concrètement, la Ville de Turckheim s'engage à :

- soutenir la culture et promouvoir les activités en lien avec les échanges culturels en collaborant et en accompagnant les deux associations dans la réalisation et la mise en œuvre de leurs projets et activités
- améliorer l'accès à la scolarité des enfants de la commune de Bobo-Dioulasso en parrainant deux d'entre eux dans leur scolarité en versant une subvention annuelle de 170 € par enfant.

JOURNÉE CITOYENNE 2025

Un grand merci à tous les participants à la Journée citoyenne 2025



ASSOCIATIONS



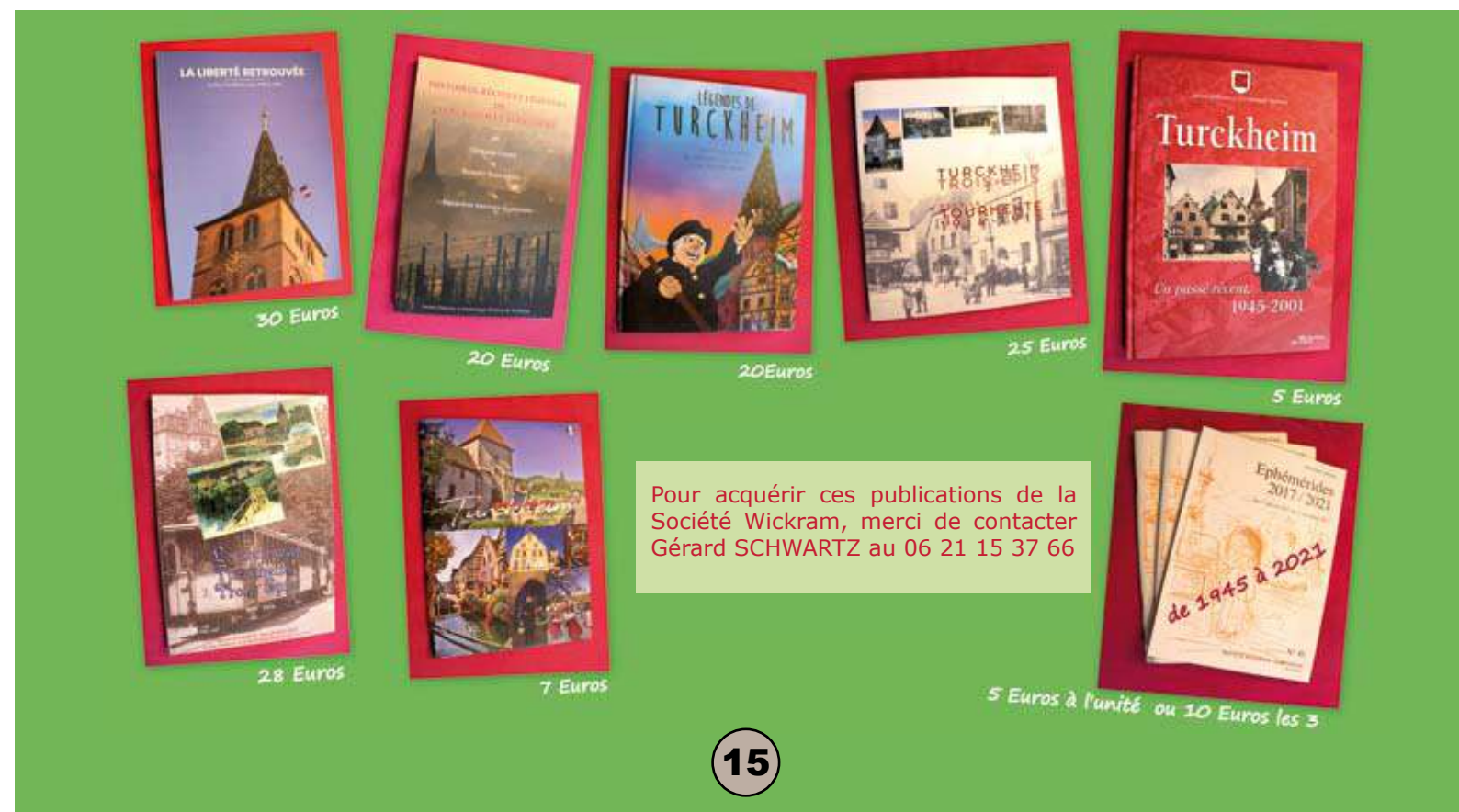
TURCKHEIM EN TRANSITION

Depuis 2021, l'association Turckheim en Transition (TeT) entretient un lien privilégié avec les écoles maternelles et primaires Charles GRAD par le biais de lectures de contes et la création de jardins pédagogiques.

Notre objectif est de sensibiliser les enfants à la richesse de la nature, mais aussi à sa fragilité et sa diversité et de réfléchir au bien vivre ensemble.

Les rencontres s'inscrivent dans le projet d'école et ont lieu 1 à 2 après-midis par mois. Selon les demandes des enseignants, nous intervenons dans des classes maternelles et/ou primaires. Les enfants participent très volontiers et s'expriment facilement sur les sujets abordés.

Nous sommes convaincus que ces « modestes graines » semées contribuent, à leur façon, à la construction de la notion de respect envers autrui et envers la nature.



Pour acquérir ces publications de la Société Wickram, merci de contacter Gérard SCHWARTZ au 06 21 15 37 66

INFOS

ZONE PIETONNE ESTIVALE



La Grand Rue sera mise en zone piétonne du 1er juillet au 14 septembre 2025
Horaires : 12h-14h30 / 19h-22h30

UN ÉTÉ AU PÉRISCOLAIRE



Pour les 3-6 ans et les 7-12 ans

Un programme varié et des semaines à thème

Les petits partiront en vacances avec les minions et la petite sirène puis mettront la main à la pâte et bricoleront avec les petits cochons. Ils prépareront enfin la rentrée avec Stitch.

Les grands feront du sport, approfondiront leurs connaissances de l'eau, des sciences et des destinations sauvages avant de préparer une rentrée réussie.

Une semaine alsacienne y est également organisée du 21 au 25 juillet, avec le projet MITTWÜCH ÜFF ELSÄSSISCH (partez à la découverte d'une région, d'un patrimoine linguistique et la biodiversité).

STAGES D'ÉTÉ POUR LES JEUNES AVEC LA SECTION TENNIS DE L'AFT



Du lundi 25 au vendredi 29 août 2025

8h45 à 9h30 (moins de 6 ans et demi)
9h30 à 10h30 (débutants niveau balle violet à rouge)
10h30 à 11h30 (niveau orange et vert)

Tarif :

70 € la semaine, prêt de matériel compris ou **50 €** si licencié(e) au club ou scolarisé(e) à Charles Grad.

Inscription préalable obligatoire par mail auprès d'Yves DEBAILLEUL

(ydeb88@gmail.com - 06 26 36 51 34)

INSCRIPTIONS POUR LA SAISON 2025/2026 :

Club House Tennis - Zone de loisirs Baradé
vendredi 29 août de 18h à 20h
samedi 6 septembre de 14h à 17h (portes ouvertes)

BILLETS BASE NAUTIQUE



Les billets d'entrée à la base nautique de Colmar, offerts à chaque foyer par Colmar Agglomération et la Ville de Turkheim, peuvent être retirés à la Mairie de Turkheim.

Pensez à vous munir du bulletin à télécharger, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

L'accès à la base nautique est gratuit pour les enfants de moins de 6 ans.

ANIMATIONS ÉTÉ Jeunes de 5 à 18 ans



Du 7 juillet au 29 août 2025,

Colmar Agglomération propose un grand choix d'activités sportives et culturelles.

Jusqu'à la fin du mois d'août, inscriptions et paiements en ligne sur la plateforme Colmar & Moi. Pour ceux qui ne peuvent pas effectuer les démarches en ligne, un service d'accueil sur rendez-vous sera mis en place en Mairie de Colmar du lundi au mercredi de 8h30 à 11h.

MOUSTIQUE-TIGRE



Pour éviter sa prolifération pensez à supprimer les points d'eau stagnante.

Si vous pensez en avoir vu ou capturé un, n'hésitez pas à le signaler sur la plateforme dédiée : https://signalement-moustique.anses.fr/signalement_albopictus/

Plus d'informations :

www.brigade-verte.fr/pages/demoustication/moustique-tigre

NOUVELLE BILLETTERIE TRACE

Votre billettique évolue, plus simple, plus rapide.



Vous pouvez payer avec votre CB, votre téléphone ou tout autre appareil électronique sans contact directement dans le bus sur le valideur. Votre carte bancaire ou appareil NFC (smartphone, montre connectée) devient votre titre de transport. En montant dans le bus, il suffit de présenter directement votre carte de paiement dans la cible du valideur. Dès qu'il émet un son positif et affiche le symbole validé, votre voyage est payé et vous pouvez voyager sur les lignes pendant 1 heure.

Vous pouvez acheter un billet sans contact (0,20 €) rechargeable à volonté à l'Agence TRACE ou dans les distributeurs aux arrêts Gare et Théâtre. Il permet de charger différents titres de transports occasionnels selon vos besoins. **Le billet doit être validé à chaque montée, y compris en correspondance.**



LA NAVETTE DES CRÊTES



La navette des Crêtes a repris du service ! Sillonnez la vallée et les sommets vosgiens en profitant sans retenue des paysages traversés, tous les jours du 1er juillet au 31 août 2025.

Plus d'informations :

www.ter.sncf.com/grand-est/decouvrir/navette-des-cretes



SPECIAL ÉTÉ

POUR LA DEUXIÈME ANNÉE EN
PARTENARIAT AVEC :

GLACES ARTISANALES
ET TARTES FLAMBÉES
AU FEU DE BOIS

Les
GLACES
que
J'M



PLANCHETTES
DE PRODUITS
LOCAUX

**10 juillet
7 août**

En attendant le Veilleur de Nuit, une soirée conviviale avec l'association les Spetzbu.

Musique, buvette, petite restauration à partir de 18h30.

BEFORE DU VEILLEUR

TURCKHEIM

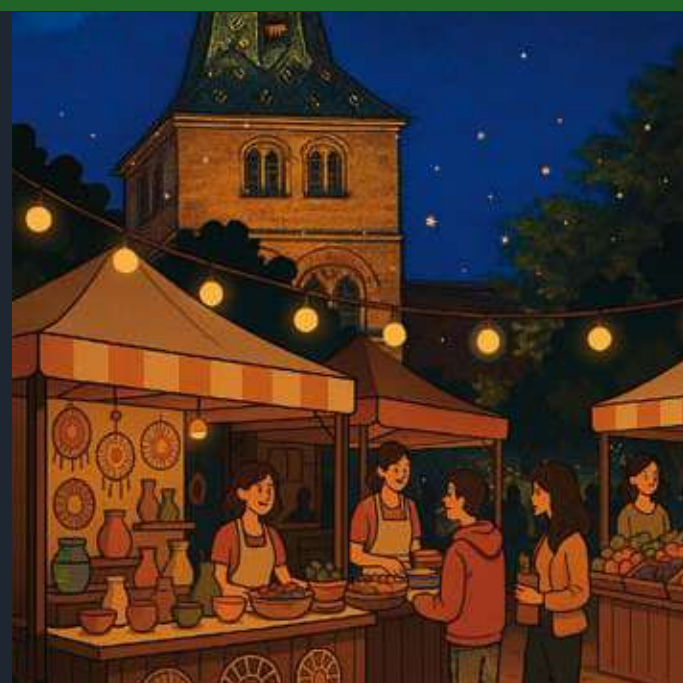
La Médiévale du Veilleur à travers les temps

Une plongée dans l'histoire de Turckheim !

19 juillet 2025

16 août 2025

21h45 - Corps de Garde



MARCHÉS NOCTURNES

19 juillet et 16 août 2025

Place de l'Hôtel de Ville
18h-22h

Une douzaine de commerçants pour un instant convivial avant le Veilleur de Nuit !

Buvette, Food Truck et animation musicale.

TURCKHEIM



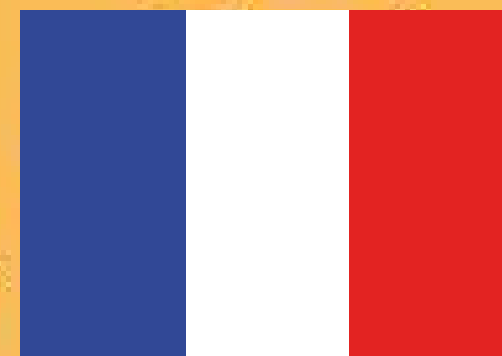
Soirée festive Feu d'artifice 13 juillet 2025 Stade de la Fecht

A partir de 19h : Buvette, petite restauration, animation musicale
23h : Tir du feu d'artifice depuis le Brand

TURCKHEIM



**14 juillet
2025**



Apéritif tricolore

Animé par
l'Harmonie Municipale
de Turckheim

A partir de 18h
18h-22h

UN P'TIT TRUC EN PLUS



Jeudi 24 Juillet - Ciné&Zik

Concert du groupe *Still Crazy* suivi de la projection du film *Un P'tit Truc en Plus*
Place de l'Hôtel de Ville - A partir de 20h
Entrée libre
Buvette, petite restauration dès 19h



**Concert de l'Harmonie municipale
5 août**

20h-22h - Place Turenne



Exposition du 9 au 17 août

Salle de la Décapole
Entrée libre

- Samedis et dimanches : 10h – 20h
- vendredi 15 août : 10h – 22h
- En semaine : 14h30 – 18h

Programme des animations

En inauguration du festival, découvrez ou redécouvrez Romy Schneider, Jane Birkin et Alain Delon à l'écran dans *La Piscine*. Vendredi 8 août à 21h, Espace Rive Droite

Rencontre-dédicace avec Bernard PASCUITO, auteur, aux horaires de l'exposition et à l'issue de la projection de *La Piscine*.

En hommage à Michel Blanc disparu cette année, le classique les Bronzés sera également diffusé dimanche **10 août à 20h**, Espace Rive Droite.

Concert Années 70 par Elise Wachbar, en hommage à Jane Birkin, **mardi 12 août à 20h**, Espace Rive Droite.

Dimanche 17 août : défilé de voitures anciennes dans la vieille ville.



HARMONIE EN FÊTE 23 août

L'Harmonie en fête est un moment musical incontournable de l'été.

Au programme : un répertoire musical joyeux, éclectique et rythmé, à la hauteur de la réputation de L'Orchestre d'Harmonie de Turckheim, qui évolue au plus haut niveau amateur depuis plus de 20 ans.

Buvette et petite restauration.

Ambiance garantie. Entrée libre.

Le Comité des Fêtes de la Ville de Turckheim organise

LES SENTIERS GOURMANDS DE TURCKHEIM

5^e ÉDITION

JEUDI 14 AOÛT 2025

PLUS D'INFOS
turckheimcdf@gmail.com
07 80 39 20 21

INSCRIVEZ-VOUS AVANT LE 10 AOÛT !

42 € ADULTE
15 € ENFANT (6 À 15 ANS)
GRATUIT POUR LES - DE 6 ANS

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE LA MONTAGNE

CFM CHALLENGE FFSA

TURCKHEIM - 3 EPIS

29,30 & 31 Août 2025 69^e Course de Côte 46^e Course de Côte VHC

Concert GRATUIT
Vend. 29/08 en ext.
Rive Droite
Why Not
Rock Trains 18h00

BILLETTERIE : www.asa-alsace.fr GRATUIT 12 ANS

ASA, CROIS EUROPE, VOGEL, GRAND EST, MOTUL, etc.

L'ECURIE ALSACE PRESENTE

HISTORIQUE

TROIS-EPIS

25 ANS

13 et 14 SEPTEMBRE 2025

25^{ème} MONTÉE HISTORIQUE DES TROIS-EPIS

Montées Historiques et Parade en ville de Turckheim

Trois-épis

25^{ème} ANNIVERSAIRE

INSCRIPTIONS
www.ecurie-alsace.fr
06 85 12 38 89

AMOROCK, MOTUL, TOP, DNA, etc.

HOMMAGE AUX PAPETERIES DE TURCKHEIM

Du 19 au 28 septembre 2025
Salle de la Décapole & Espace Rive Droite



En parallèle des Journées du Patrimoine une série d'animations en hommage au patrimoine papetier se tiendront du 19 au 28 septembre 2025.

Expositions, cycles de conférences, démonstrations et ateliers sur la thématique du papier seront à découvrir à cette occasion.

Dans le cadre de cet hommage, le service culturel de la mairie recherche :

- Vieux papiers
- Papier de soie (de couleur ou non)
- Papier marbré
- Papier chiffon
- Vieux journaux jaunis

Contact : Magali PAILLIER – 03 89 27 73 04
magali.paillier@turckheim.fr

FÊTE DU VIN NOUVEAU DE L'HARMONIE MUNICIPALE

Dimanche 28 septembre, Place de l'Hôtel de Ville, 11h-19h

Avec l'Ensemble des Jeunes, l'orchestre d'Harmonie et la Mini Fanfare des Balcons.
Buvette et petite restauration de saison sur place.



EXPOSITIONS DE JUILLET A NOVEMBRE

- Du 11 au 20 juillet : Guy Untereiner
- Du 9 au 19 octobre : Nathalie Bourgeois
- Du 23 octobre au 3 novembre : Jean-Marie Jénot

Les expositions ont lieu Salle de la Décapole - Hôtel de Ville, 6 rue du Conseil.

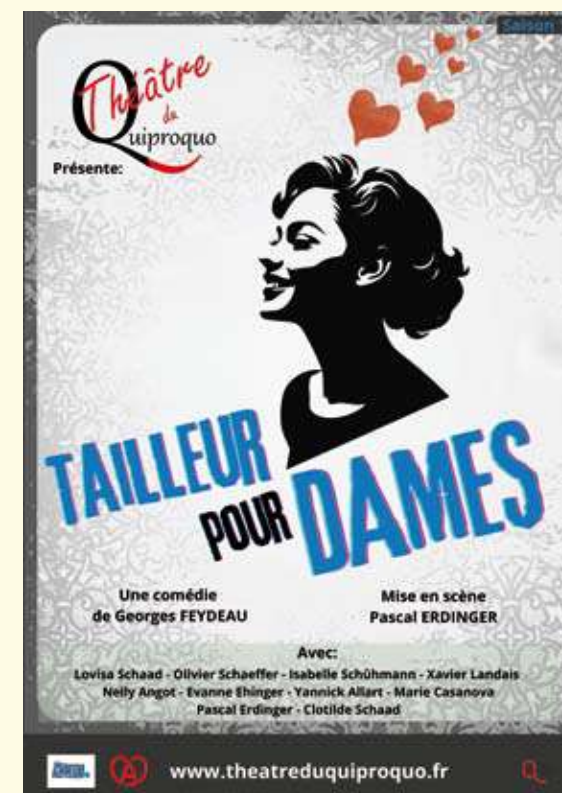


PROGRAMMATION DE L'ESPACE RIVE DROITE 2025-2026

Début de saison les 11 et 12 octobre 2025 avec le Théâtre du Quiproquo !

Réservations en ligne sur
www.theatreduquiproquo.fr

(pas de vente en Mairie de Turckheim)

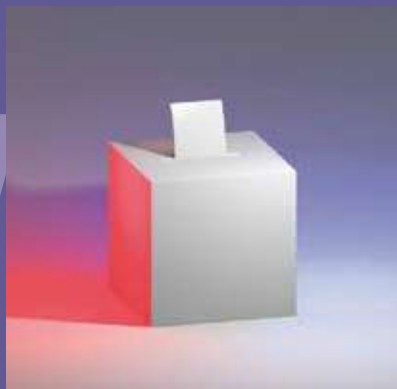


12-13-14 décembre : Théâtre alsacien de Colmar
17 janvier 2026 : Appats de Louve
23-24-25 janvier : Théâtre alsacien de Colmar
7-8 février : Festikheim
27-28 février -1er mars : Théâtre alsacien de Colmar
7 mars : les Frangins Lindecker
10 mars : Au sommet le Vent m'a dit - Scolaire
29 mars : Terkabass Concert des Rameaux
18 avril : hommage à Veronique Sanson
25-26 avril : Théâtre du Quiproquo
16 mai : Torix
19 mai : Comédie de Colmar

L'achat des billets peut se faire en ligne **via la billetterie en ligne** www.turckheim.fr ou à l'accueil de la Mairie de Turckheim, du lundi au jeudi, de 8h30 à midi.

Il n'y a plus de caisse d'avant-spectacles, les billets réservés sont à régler au plus tard dans la semaine de la séance.

Le Théâtre Alsacien de Colmar et le Théâtre du Quiproquo gèrent directement leurs billetteries.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur les listes électorales peut se faire tout au long de l'année, directement en mairie ou en ligne sur service-public.

Si vous avez changé de domicile à Turckheim, pensez à en informer le service élection pour la mise à jour de la liste électorale.

Le service élection est à votre disposition pour toute question :
03 89 27 73 00 / mail : fabienne.manguy@turckheim.fr

Les nouvelles cartes d'électeur seront envoyées à votre domicile au courant de l'été.



ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Dimanche 28 septembre

Sur invitation

Il est encore temps de venir déclarer votre arrivée en mairie !

Si ce n'est pas déjà fait, pensez à venir déclarer votre arrivée en Mairie munis d'une pièce d'identité, de votre livret de famille si besoin et d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.

Retrouvez toutes les informations pratiques pour les nouveaux arrivants en ligne sur notre site internet : www.turckheim.fr



REGISTRE CANICULE 2025

Modalités d'inscription

Sont concernées les personnes qui résident dans la commune :

- de plus de 65 ans,
- en situation de handicap ou en situation d'isolement,

Si vous souhaitez signaler un proche ou vous inscrire au registre canicule, vous pouvez contacter le service social de la Mairie.

Mairie de Turckheim - Rue du Conseil
Tél : 03 89 27 18 08



COLLECTES DE RATTRAPAGE DE L'ÉTÉ

- La collecte des déchets ménagers du mardi 15 juillet est reportée au mercredi 16 juillet.
- La collecte des biodéchets du vendredi 15 août est reportée au samedi 16 août.

Les collectes de rattrapage sont réalisées à partir de 4h30 , pensez à sortir vos poubelles la veille au soir.

Directeur de la publication : Benoît SCHLUSSEL - Maire

Rédacteurs : Benoît SCHLUSSEL, Marie-Aude KIRSTETTER, Marc THUET, Vincent HERMANN

Montage, mise en page, illustrations : Ville de Turckheim - Vincent HERMANN

Crédits photos : Ville de Turckheim, Vincent HERMANN, Alain BERTON, associations

Couverture : Ville de Turckheim

Impression : AGI Ingersheim - papier certifié PEFC